

# CONSEIL DE L'EUROPE

## COMITÉ DES MINISTRES

---

### RESOLUTION (74) 6

#### SUR LES METHODES PROPRES A AMELIORER LA SANTE BUCCO-DENTAIRE

*(adoptée par le Comité des Ministres le 27 février 1974,  
lors de la 229<sup>e</sup> réunion des Délégués des Ministres)*

Le Comité des Ministres,

Considérant que le but du Conseil de l'Europe est de réaliser une union plus étroite entre ses membres et que ce but sera poursuivi, entre autres, par l'adoption de règles communes dans le domaine social et en particulier dans le domaine de la santé publique;

Notant que l'Organisation mondiale de la santé définit la santé comme un "état de complet bien-être physique, mental et social" et qu'elle vise à amener tous les peuples au niveau de santé le plus élevé possible;

Considérant que la santé bucco-dentaire est indispensable pour parvenir à un tel état de santé;

Notant que les maladies bucco-dentaires comptent parmi les affections les plus répandues dans tous les groupes d'âge;

Considérant qu'elles représentent à l'heure actuelle une charge importante et coûteuse pour la collectivité en même temps que des entraves physiques, sociales et psychologiques souvent considérables pour l'individu;

Considérant que dans la plupart des Etats membres il est impossible de faire pleinement face aux besoins de la santé bucco-dentaire par suite de l'incidence élevée des affections bucco-dentaires entraînant un nombre insuffisant de personnel dentaire;

Considérant que l'information de la plupart des individus sur les conséquences des affections bucco-dentaires et sur la possibilité de les combattre grâce à des mesures préventives n'est pas suffisante;

Considérant que des mesures préventives organisées, y compris l'utilisation des fluorures, réduisent considérablement le taux de ces affections et, partant, le coût de la dentisterie conservatrice,

I. Recommande aux gouvernements des États membres de prendre en considération les principes énoncés à l'annexe A et de tenir compte dans leur législation et leur réglementation des recommandations énoncées à l'annexe B à la présente résolution ;

II. Invite les gouvernements des États membres à informer tous les cinq ans le Secrétaire Général du Conseil de l'Europe des suites qu'ils ont données à la présente résolution.

## ANNEXE A

### PRINCIPES GENERAUX

1. La carie dentaire et les parodontopathies sont parmi les maladies les plus répandues chez l'homme.
2. Ces deux affections sont en principe susceptibles d'un traitement préventif, mais des mesures préventives n'affecteront notablement la diffusion actuelle des maladies en question que si elles sont planifiées et structurées.

#### Le facteur bactérien

3. La carie dentaire et les parodontopathies ont en commun un facteur causal décisif, à savoir les accumulations de bactéries sur les dents et les gencives, qui donnent naissance à la *plaque dentaire*.

#### Le substrat (régime alimentaire)

- 4.1 Dans la carie dentaire, les bactéries de la plaque métabolisent des hydrates de carbone ingérés, le saccharose étant le plus important des sucres cariogènes.
- 4.2 Les parodontopathies provoquent la destruction des tissus soutenant la dent (parodonte) causée essentiellement par l'activité bactérienne de la plaque dentaire, sans qu'il y ait nécessairement dégradation des sucres et formation d'acides. Le rôle du substrat est donc ici mineur en comparaison de celui du facteur bactérien.
- 4.3 La réduction du saccharose dans l'alimentation est la mesure préventive la plus importante contre la carie dentaire. La consommation abusive des sucres cariogènes, notamment la consommation d'aliments sucrés entre les repas, est particulièrement nuisible.

#### Hygiène bucco-dentaire

5. L'hygiène bucco-dentaire a essentiellement pour but d'éliminer le facteur bactérien. Le brossage des dents rationnel et systématique immédiatement après les repas est susceptible de réduire considérablement la fréquence des caries et des parodontopathies. Force est de constater que ces principes fondamentaux de l'hygiène bucco-dentaire sont loin d'être usuels dans les populations et que cette absence d'hygiène bucco-dentaire est à l'origine du taux élevé de caries et de la plupart des parodontopathies que l'on observe actuellement.

#### La résistance de l'hôte

- 6.1 Il existe des méthodes éprouvées permettant d'améliorer la résistance des dents à la carie. On ne connaît pas de moyens susceptibles d'améliorer efficacement la résistance de l'hôte aux parodontopathies.
- 6.2 L'incorporation du fluorure à la dent accroît nettement la résistance de l'hôte à la carie. La mesure préventive la plus efficace en matière d'hygiène bucco-dentaire est sans aucun doute la *fluoruration de l'eau potable*. Toutefois, quand celle-ci ne peut pas être mise en oeuvre, des méthodes de substitution existent.

## ANNEXE B

### A. Mesures préventives contre la carie dentaire et les parodontopathies

Dans le but de faire progresser la santé bucco-dentaire dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, les recommandations indiquées ci-après devraient être suivies dans toute la mesure du possible.

1. Pour améliorer l'efficacité de l'hygiène bucco-dentaire au sein d'une collectivité, il conviendrait de prendre les mesures suivantes :

a. *L'information du public* sur le rôle et l'importance de l'hygiène bucco-dentaire pour la préservation de la santé bucco-dentaire ainsi que sur les conséquences des négligences dans ce domaine ;

b. *L'enseignement et la diffusion des différentes méthodes d'hygiène bucco-dentaire*, inculquées à chacun, aussi souvent qu'on le jugera nécessaire et possible ;

c. La vulgarisation des *procédés d'auto-évaluation des résultats de l'hygiène bucco-dentaire* (par les méthodes colorantes) ;

d. *Un traitement orthodontique* en cas de mauvais alignement des dents pour éviter la rétention de débris alimentaires et faciliter le brossage des dents ;

e. *Des contrôles réguliers* en vue du dépistage et du traitement précoces des caries dentaires au cours desquels les instructions en matière d'hygiène bucco-dentaire seront renouvelées ;

f. *La réduction des taxes* sur les articles d'hygiène bucco-dentaire pour mettre ceux-ci à la portée de l'ensemble des populations ;

g. *L'augmentation des personnels* qui se consacrent à l'éducation en matière de santé bucco-dentaire.

2. Pour combattre les effets nocifs des sucres, les mesures suivantes sont recommandées :

a. *information du public* sur le rôle et l'importance en matière de santé bucco-dentaire, d'une alimentation variée et appropriée, étant donné qu'un régime de ce type tend à réduire le caractère pathogène de la plaque dentaire. Par contre, il conviendrait de mettre l'accent sur les conséquences des mauvaises habitudes alimentaires ;

b. *interdiction de la vente et de la consommation de confiseries et de boissons contenant des sucres cariogènes* dans les écoles ;

c. *tout en assurant une alimentation équilibrée en glucides, limitation de la consommation excessive spécialement par les enfants de sucreries et de confiseries contenant des sucres cariogènes*, notamment en réglementant, dans la mesure du possible, la publicité en faveur de ces produits, spécialement dans les lieux fréquentés par les enfants et les adolescents et en envisageant la possibilité d'augmenter les taxes sur ces produits ;

d. *encouragement de la publicité relative aux produits pouvant se substituer aux aliments sucrés consommés entre les repas.*

3. Pour accroître la résistance de l'hôte, la mesure préventive la plus efficace est sans aucun doute la *fluoruration de l'eau potable*. Actuellement, la teneur en fluorure recommandée de l'eau potable dans les régions tempérées, et compte tenu des variations dans la consommation d'eau selon les conditions écologiques, en particulier la température, est d'environ 1 mg par litre. Lorsque la fluoruration de l'eau n'est pas possible, les mesures de substitution ou complémentaires suivantes sont recommandées afin d'accroître la résistance de l'hôte :

- a. la fluoruration du sel de cuisine;
- b. l'administration régulière, sous surveillance, du fluorure sous forme de comprimés solubles; le dosage devrait être déterminé en fonction des quantités absorbées de fluorure à travers l'eau et les aliments et en fonction de l'âge de l'individu;
- c. des bains de bouche, des opérations de brossage et des applications topiques avec une solution fluorurée;
- d. l'usage quotidien d'un dentifrice fluoruré efficace.

#### Recherches actuelles en matière de prévention

4. L'utilisation d'agents antimicrobiens, d'enzymes, de produits obturants, de phosphates et de vaccins est à l'étude, mais il est encore trop tôt pour se prononcer sur la validité de ces solutions.

#### B. *Education sanitaire bucco-dentaire*

5. Pour améliorer la santé des populations, il est nécessaire d'obtenir leur participation éclairée. A cet effet, il est recommandé :

- a. d'utiliser largement et d'une manière continue les différents moyens de communication verbaux, écrits, visuels et audiovisuels, notamment la télévision à l'aide de programmes adaptés;

- b. d'apporter une attention toute particulière aux groupes à hauts risques selon l'ordre de priorité suivant, et pour cela :

- i. former les praticiens en matière de prévention et dans ce but :

- introduire dans les programmes des écoles dentaires et des facultés de médecine un nombre d'heures suffisant consacrées à l'enseignement de l'éducation sanitaire bucco-dentaire et à la prévention;
- associer les futurs praticiens, au cours de leurs études, à des enquêtes épidémiologiques et au travail éducatif entrepris dans le domaine de la santé bucco-dentaire;

- ii. former des auxiliaires dentaires capables de seconder efficacement les praticiens de la médecine dentaire ainsi que d'autres personnels sanitaires en matière de prévention;

- iii. fournir gratuitement un matériel éducatif aux femmes enceintes à l'occasion d'une consultation dentaire qui devrait être effectuée pendant la grossesse;

- iv. informer les mères d'enfants d'âge préscolaire des problèmes de santé bucco-dentaire;

- v. informer des problèmes de santé bucco-dentaire les enseignants et les éducateurs et obtenir leur concours;

- vi. incorporer dans les programmes scolaires des leçons d'éducation sanitaire bucco-dentaire;

- vii. rendre effectif un examen dentaire, au moins annuel, des enfants pendant les périodes préscolaire et scolaire;

- viii. avertir le public de l'intérêt primordial des visites régulières de contrôle et des soins précoces, seuls susceptibles de prévenir l'extension des maladies bucco-dentaires et de permettre le dépistage précoce d'affections graves.

6. Les lignes directrices suivantes sont recommandées pour un plan d'éducation dentaire scolaire :

a. Enfants de l'âge préscolaire, c'est-à-dire des écoles maternelles : initiation aux problèmes de santé bucco-dentaire à l'aide de contes, de jeux et d'images ;

b. Enfants du cycle primaire : leçons d'éducation sanitaire spécifique des problèmes dentaires, comportant des notions sur :

- i. les deux dentures et la dentition (nombre, forme, dénomination),
- ii. le rôle des dents dans la mastication, la phonation et l'esthétique,
- iii. les aspects sommaires des principales maladies qui menacent la denture,
- iv. l'importance de l'hygiène bucco-dentaire pour la préservation de la santé bucco-dentaire.

A ce stade d'initiation le rôle des enseignants est primordial.

c. Enfants du cycle secondaire :

i. rappel plus détaillé des notions précédentes s'inscrivant dans le cadre d'une éducation sanitaire générale et qui peut être dispensée par les enseignants non spécialisés ;

ii. étude plus développée des principales affections bucco-dentaires avec mise en évidence du rôle de la plaque dentaire, des parodontopathies, du développement et des complications de la carie dentaire, de l'importance de la correction des troubles de l'articulé dentaire ;

iii. des démonstrations pratiques d'hygiène bucco-dentaire y compris des brossages des dents et des méthodes de contrôle individuel devraient trouver place à ce stade de l'éducation ;

iv. de même devraient être approfondies les notions de prévention grâce aux visites de dépistage régulières et de la prophylaxie par le fluor. L'importance de l'hygiène alimentaire doit être soulignée de même que le rôle des hydrates de carbone.

d. Cycle secondaire post-obligatoire. A ce stade, après un rappel sommaire de l'ensemble des données précédentes, il conviendra de mettre en évidence le rôle de la santé bucco-dentaire dans les relations sociales (du point de vue esthétique, facteur de réussite), de même que devraient être introduites à ce stade les notions de prothèse de restauration (avantages et inconvénients) et les notions économiques ;

e. Pour permettre une mise en oeuvre rationnelle de l'ensemble de ces mesures, il est recommandé :

- i. de créer dans chaque groupe scolaire un bassin de brossage dentaire ;
- ii. de réaliser des camions de dépistage des affections bucco-dentaires destinés à l'ensemble des écoles ;
- iii. de créer des cabinets dentaires à l'intérieur des groupes scolaires importants.

### **C. *Priorité dans la sélection de groupes à hauts risques***

7. Il faut reconnaître que les effets de la plupart des mesures préventives ne se font sentir qu'après une longue période. En attendant, on doit pouvoir bénéficier des mesures thérapeutiques.

8. A l'occasion de la mise en oeuvre des mesures préventives, il ne faut pas oublier que les enfants et les adolescents en tirent le plus grand profit et qu'ils devraient par conséquent être considérés comme des groupes prioritaires.

#### **D. L'utilisation du personnel dentaire**

9. Considérant la pénurie de personnel dentaire, l'accroissement de la demande de soins dentaires et les besoins auxquels il n'est pas pourvu dans ce domaine, il conviendrait :

a. de tirer le meilleur parti de la formation et du savoir-faire des dentistes en leur assurant une assistance adéquate, et notamment en confiant les tâches plus simples à des auxiliaires suivant les réglementations en vigueur dans les Etats membres;

b. d'encourager la formation et l'emploi de ces auxiliaires, par la création ou l'augmentation du nombre des écoles de formation pour ce personnel. Parmi ces auxiliaires dentaires, les hygiénistes dentaires qualifiés ayant déjà rendu d'indéniables services sur le plan de la prévention, il conviendrait d'examiner la possibilité de développer notamment en cas de pénurie de praticiens les moyens de formation et de promouvoir l'emploi de cette catégorie de personnel.

10. L'éducation en matière de santé bucco-dentaire étant une fonction importante qui incombe à l'ensemble de l'équipe dentaire, il conviendrait de veiller à ce que le dentiste en soit l'animateur.

#### **E. Dispositions relatives aux mesures préventives dans les systèmes d'assurance maladie**

11. Tenant compte des avantages offerts par les mesures préventives par rapport au traitement conservateur pour l'état de santé général, il est recommandé d'inclure les mesures préventives effectuées par les membres de l'équipe dentaire dans les éventualités couvertes par les systèmes d'assurance maladie.

#### **F. Enquêtes et recherches épidémiologiques**

12. Afin d'améliorer la santé bucco-dentaire des populations des Etats membres, il serait nécessaire de :

a. *Multiplier les recherches :*

i. épidémiologiques, permettant

- d'établir systématiquement et méthodiquement, en adoptant une terminologie et une standardisation des techniques statistiques reconnues internationalement, la cartographie des fréquences de la carie, des parodontopathies et des affections bucco-dentaires, en général sur le plan national et international;

- d'augmenter les études sur les habitudes alimentaires des populations;

ii. des ressources disponibles en main-d'oeuvre qualifiée, en matériel, en moyens financiers;

b. *Multiplier les évaluations* qui permettront l'établissement d'un programme dont l'efficacité et l'adaptation seront revues régulièrement;

c. *Multiplier les informations* sur les recherches et les évaluations au niveau des services de santé, des organismes professionnels et des personnels dentaires et des populations afin d'augmenter la prise de conscience de leur responsabilité sur le plan de santé;

d. *Multiplier les comparaisons* entre les résultats et les besoins nationaux et internationaux et coordonner les efforts entre les pays, les autorités, les services et organismes responsables et les populations.